

**APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
(RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

Recrutement de deux (2) consultants individuels en vue de l'élaboration d'une stratégie régionale de développement des exportations de l'espace CEDEAO

Référence N° ECW/IC/ADM/17.06.22/dg

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice financier 2022, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a l'intention d'employer une partie de ses fonds de contrepartie budgétisés pour le **Recrutement de deux consultants individuels chargés d'élaborer une stratégie de régionale de développement des exportations.**

2. L'objectif général de cette mission est d'aider la Commission de la CEDEAO à élaborer une stratégie régionale solide, efficace et pratique en matière de développement des exportations.
3. Les services à fournir par le consultant (« les Services ») sont décrits ci-après. La durée du contrat sera d'au plus (60) jours, sous réserve d'une performance satisfaisante lors de la période probatoire de soixante (60) jours pour chaque consultant. Les fonctions et responsabilités des deux (2) consultants sont comme suit :

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Les consultants seront chargés d'exécuter les tâches ci-après :

- a. Consulter toutes les principales parties prenantes de la Commission et des États membres de la CEDEAO, y compris les acteurs du secteur privé et le réseau des organisations de promotion du commerce de la CEDEAO, en vue d'échanger sur leurs intérêts et leurs stratégies commerciales actuels et futurs, et consigner les conclusions dans un bref rapport ;
- b. Examiner le cadre juridique du commerce et les pratiques et politiques connexes, y compris les politiques fiscales en matière de commerce des États membres de la CEDEAO ; fournir un bref rapport soulignant les similitudes, les divergences ; proposer un plan permettant de prendre en compte tous les cadres juridiques de la stratégie ;
- c. Examiner les politiques commerciales et les stratégies d'exportation par secteur de l'espace CEDEAO (agriculture, industrie manufacturière, tourisme, services bancaires et financiers, entre autres) et présenter un rapport. Cela comprendra une évaluation des défis majeurs et des contraintes de l'offre, ainsi que de tous les facteurs liés au commerce qui entravent la production de biens et de services compétitifs dans ces secteurs ;
- d. Évaluer la participation de la CEDEAO au commerce international (biens et services) ;
- e. Évaluer d'autres questions liées au commerce, y compris la politique d'investissement, la politique de concurrence, la propriété intellectuelle, la fiscalité, les marchés publics, l'implication commerciale des aspects environnementaux dont les changements climatiques, le commerce et la santé publique, le commerce et les femmes, et formuler des recommandations fondées sur les meilleures pratiques internationales, mais tenant compte également de la pertinence de ces questions ;
- f. Effectuer une évaluation des dispositions existantes en matière d'accès au marché, y compris les capacités commerciales locales à répondre aux exigences des négociations commerciales en cours et recommander

les meilleures stratégies en termes d'approche permettant à la CEDEAO de pleinement exploiter/tirer parti de ces possibilités d'accès au marché ;

- g. Élaborer le projet de stratégie d'exportations commerciales de la CEDEAO accompagnée d'une justification claire ;
- h. Identifier les réformes nécessaires dans le cadre du commerce, visant à soutenir la mise en œuvre de la stratégie de la CEDEAO sur le développement des exportations commerciales ;
- i. Élaborer un document reflétant la vision, les principales recommandations en matière de politique commerciale, les principaux apports et les produits de la stratégie d'exportation commerciale de la CEDEAO ;
- j. Élaborer une matrice de mise en œuvre identifiant clairement toutes les étapes nécessaires à la bonne exécution de la stratégie de développement du commerce. Elle devrait également contenir une description des actions par objectif ciblé, calendrier, budget et indicateur de suivi ;
- k. Élaborer une matrice d'actions comportant toutes les étapes nécessaires à une mise en œuvre pratique et efficace de la stratégie d'exportation commerciale de la CEDEAO. Elle devrait également contenir une description des actions par objectif ciblé, calendrier, budget et indicateur de suivi, ainsi qu'un mécanisme régional de mise en œuvre, d'examen et de suivi ;
- l. Aider certains États membres de la CEDEAO à définir et/ou à élaborer leur stratégie de développement des exportations ;
- m. Présenter la stratégie de développement des exportations commerciales de la CEDEAO et les documents connexes à la Commission de la CEDEAO pour observations et soumission aux États membres ;
- n. Finaliser la stratégie de développement des exportations commerciales de la CEDEAO en tenant compte des avis de toutes les parties prenantes ;
- o. Préparer des notes d'information pertinentes en vue de faciliter la validation et la soumission de la stratégie de développement des exportations commerciales de la CEDEAO ;
- p. Effectuer toute autre tâche pouvant lui être assignée ;
- q. Préparer et soumettre un rapport final.

4. La Commission de la CEDEAO invite les consultants individuels ("Consultants") réunissant les conditions requises à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés devront, dans ce cadre, fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et l'expérience requises pour fournir les services demandés. *Les critères de présélection sont les suivants :*

1) Expert principal en politiques et stratégies de développement du commerce

Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (au moins un Master) en commerce, développement international, économie, études de développement ou dans tout autre domaine connexe;

Expérience

Le consultant devrait :

- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience probante en matière de stratégies commerciales à un niveau élevé et avoir une bonne compréhension et une appréciation du travail de politique commerciale, y compris des principes de l'OMC, en particulier l'examen de la politique commerciale,

l'élaboration de la stratégie commerciale, les études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC), et tout autre travail connexe en matière de politique commerciale aux niveaux régional et multilatéral;

- Avoir une compréhension claire des processus de mise en œuvre d'une politique commerciale et d'une stratégie de développement du commerce ;
- Avoir une compréhension claire de l'élaboration des lois et des règlements relatifs au commerce ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques commerciales et des stratégies de développement du commerce existantes, en particulier celles qui concernent les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA) ;
- Faire preuve d'une connaissance des conditions sociales et économiques des communautés économiques régionales (CER) africaines ; une expérience de première main dans une ou plusieurs CER serait un atout ;
- Posséder de l'expérience dans la conception d'une matrice de mise en œuvre d'une stratégie de développement du commerce afin de s'assurer que le document produit sera pratique, facile à comprendre et à mettre en œuvre.

Connaissances linguistiques

- Savoir écrire et parler couramment l'anglais et/ou le français et avoir une bonne connaissance de l'autre langue (expression orale et écrite).

2) Expert en mise en œuvre de politiques commerciales

Qualifications

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (au moins un Master) en commerce, développement international, économie, études de développement ou dans tout autre domaine connexe;

Expérience

- Le consultant devrait justifier d'au moins deux (2) années d'expérience probante dans le suivi de projets, la mise en œuvre de politiques et de meilleures pratiques dans l'espace CEDEAO ;
- Le consultant devrait faire preuve d'une compréhension claire des processus de mise en œuvre des politiques commerciales et des stratégies de développement du commerce, en particulier dans le cadre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) ;
- Avoir une compréhension claire de l'élaboration des lois et des règlements relatifs au commerce ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques commerciales et des stratégies de développement du commerce existantes, en particulier celles qui concernent les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA) ;
- Faire preuve d'une bonne connaissance des conditions sociales et économiques des communautés économiques régionales (CER) africaines ; une expérience de première main dans une ou plusieurs CER serait un atout.

Connaissances linguistiques

- Savoir écrire et parler couramment l'anglais et/ou le français et avoir une bonne connaissance de l'autre langue (expression orale et écrite).

NB : La Commission de la CEDEAO voudrait particulièrement attirer l'attention des consultants intéressés sur l'**article 118 du Code des marchés de la CEDEAO portant « Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les adjudicataires »**, qui fournit des informations sur les pratiques de fraude ou de corruption en matière de concurrence ou d'exécution de contrats. En outre, ils sont invités à prendre connaissance des

informations spécifiques concernant les conflits d'intérêts liés à la présente mission, conformément à l'**article 119 du Code des marchés révisé de la CEDEAO**.

5. Le recrutement du consultant se fera conformément aux critères de *Sélection de consultant individuel* énoncés dans les Directrices relatives aux Consultants. Tout candidat présélectionné sera soumis à un entretien avant d'être confirmé au poste.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en contactant la division des approvisionnements à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous pendant les heures ouvrables, c'est à dire **Du lundi au vendredi de 9h à 17h00 (GMT +1)**.

Email : sbangoura@ecowas.int avec copie à procurement@ecowas.int; nkafando@ecowas.int ;
jumoren@ecowas.int;

6. Les manifestations d'intérêt (**1 original et 3 copies**) doivent être soumises sous plis scellés portant clairement les inscriptions « **Recrutement de deux (2) consultants individuels en vue de l'élaboration d'une stratégie régionale de développement des exportations de l'espace CEDEAO** » à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le **8 juillet 2022 à 11h00 (Heure du Nigeria, GMT+1)**.

L'urne de réception des appels d'offres de la CEDEAO est placée dans le bureau de la **Division des Approvisionnements** située à la **Direction de l'Administration générale, au 1^{er} étage de la Commission de la CEDEAO** sise au **101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B. 401 Abuja Nigeria**.

Veillez noter que les dossiers soumis par voie électronique sont aussi acceptés et doivent être adressés aux adresses suivantes : sbangoura@ecowas.int avec copie à : procurement@ecowas.int; nkafando@ecowas.int; jumoren@ecowas.int

Le présent appel à manifestation d'intérêt est également publié sur le site Web de la CEDEAO à l'adresse suivante: <http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement>

Commissaire chargé de l'Administration générale et des Conférences